La « ducasse du Calvaire. » — C'était dimanche la « ducasse du Calvaire, » Place Nadaud. La pluie qui n'a cessé de tomber dans l'après-midi, n'avait amené qu'un nombre très restreint de promeneurs. La soirée a été beaucoup plus animée.

Un vol Grande-Place. — Dimanche matin, vers neuf heures, Mme Séraphine Liénard se trouvait dans l'une des allées de la Grande-Place. Profitant d'un moment où un marchand était occupé, elle enleva un tablier et plusieurs mètres de ruban qu'elle dissimula dans son pnnier. Une autre marchande, qui l'avait aperçue, alla avertir le volé qui, à son tour, prévint un agent. Celui-ci conduisit la voleuse au dépôt du 2e arrondissement où elle a été écrouée. Dans son panier on a trouvé également une cravate en soie qu'elle avait dérobée à une autre boutique.

Une jeune fille, Maria Hoomart, demeurant rue de l'Amiral Courbet, avait profité de l'absence d'une voisine pour pénétrer chez elle et lui enlever, à deux reprises, une somme de deux francs. Un agent averti par la propriétaire, conduisit la jeune fille devant le commissaire du 2e arrondissement.

Une vagabonde de profession. — Il y avait un grand rassemblement, samedi soir, vers sept heures, sur la Grande-Place, autour d'une femme. L'agent Liénard l'ayant invitée à circuler, elle s'y refusa prétextant qu'elle était malade. Conduite au poste, elle déclara se nommer Maria Leman, être âgée de 26 ans, servante, sans domicile fixe et être sortie dans la matinée de la prison de Douai où elle avait purgé une peine de quatre mois. C'est la sixième condamnation qu'elle subit pour vagabondage. Elle a été écrouée pour le même motif.

Arrestation d'un expulsé. — La police a procédé à l'arrestation de Joseph Duhaut, sujet belge, né à Tournai, âgé de 43 ans, teinturier, demeurant rue des Longues-Haies, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Croix. — *Un enfant brûlé vif.* — Samedi, vers onze heures du matin, les habitants de la rue de la Limite et de la cour Salembier, étaient mis en émoi par les cris de Mme Watrelot, tenant dans ses bras un enfant qui portait à la figure les traces de nombreuses brûlures.

Mme Watrelot leur raconta ce qui suit : J'avais placé dans ma cuisine une soupière remplie de bouillon très chaud; ma petite fille Berthe, âgée de 2 ans et 8 mois, est tombée dans la soupière et, comme vous le voyez, elle est brulée par tout le corps.

On ht immédiatement appeler le docteur Lepers qui prodigua tous les soins nécessaires à l'enfant, mais ce fut en vain; l'enfant mourut dimanche dans la matinée après d'horribles souffrances.

Touffiers. — Un festival a eu lieu, dimanche, à Touffiers, malgré la pluie qui est tombée toute l'après-midi. Heureusement, le soir, le temps s'est mis au beau, et les différentes sociétés venues des communes voisines ont pu se faire entendre. On a surtout applaudi la musique municipale de Lannoy.

Flers. — *Le carrousel.* — Par suite du mauvais temps, le carrousel n'a pas eu lieu. Les cavaliers présents ont décidé provisoirement, d'accord avec la commission organisatrice, de reporter la date du carrousel au 1er août.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.31384d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REDOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

TOURCOING

La distribution des prix aux élèves du Lycée de Tourcoing aura lieu le samedi 30 juillet, à dix heures du matin. Elle sera présidée par M. Dron, député du Nord.

Une chute mortelle. — Samedi, vers 7 heures du soir, deux jeunes garçons de 14 à 15 ans, Henri Leveugle, bacleur, et Delporte, partaient du Brun-Pain, pour se rendre à la gare des Francs, en passant par le Clinquet. Arrivés à la ferme Delobel-Dhal, le malheureux Leveugle, bien que les noix soient à peine formées à cette époque de l'année, dit à son camarade qu'il allait monter sur un noyer, pendant que lui ferait le guet. Parvenu au sommet de l'arbre, le jeune homme se mit à califourchon sur une branche, et il commença à gauler des deux mains avec un bâton dont il s'était muni. Tout à coup il perdit l'équilibre et dégringola de branche en branche jusqu'à terre !

Le pauvre garçon ne put se relever : son compagnon courut chercher de l'aide, et Leveugle fut transporté chez ses parents, rue des Coulons, fort Dubuc quois, avec toutes les précautions possibles. On appela aussitôt MM. les docteurs Dewyn et Bourgois; mais il n'y avait plus rien à faire; le jeune homme avait perdu tout son sang par le nez et par la bouche et, à 11 heures il rendait le dernier soupir.

Dans sa chute le malheureux s'était fracturé la colonne vertébrale.

Une série de fraudeurs. — *Importantes captures.* — Samedi vers minuit, le brigadier Edouard Gast, et le préposé Lucien Rigaut, ont arrêté, *Au Jambon*, Edouard Lepers, tisserand, âgé de 35 ans, né à Marquette, demeurant à Roubaix, rue des Eaux de la Lys, n° 11, et Emile Flipo, rattacheur, âgé de 25 ans, né à Tourcoing, domicilié à Roubaix, rue Jacquart. Ils étaient à eux deux porteurs de 28 kilos de café torréfié, valeur 140 fr.

Le même jour, à 11 heures du soir, les préposés Philibert Duloux et Charles Messiaens, de la brigade de Risquons-Tout, ont capturé au lieu-dit « La Plaine du Gard », Joseph Verfaille, rattacheur, âgé de 19 ans, né à Tourcoing, demeurant rue Duflos, à Roubaix, avec une charge de 34 kilog. de café vert, valeur 136 fr.

Enfin, samedi dans la matinée, les préposés de la brigade de Roncq ont capturé Catherine Selosse, surnommée « Pratique », âgée de 72 ans, ménagère, née à Luingnes (Belgique), demeurant à Roncq, avec 10 kilos de poivre en grains, valeur 66 fr.

LILLE

L'archevêché de Cambrai. — Le *Matin* annonce que l'archevêché de Cambrai serait très probablement donné à Mgr Mourel, auditeur de vote pour la France.

Récompenses aux indigents. — Dimanche matin, à dix heures, a eu lieu au Palais-Rameau, la distribution annuelle des récompenses aux indigents de Lille. Ces récompenses consistent, comme on le sait, en primes accordées pour actes de dévouement et de bonne conduite, pour la bonne tenue des enfants et la propreté des logements et en encouragements à l'ordre et à l'économie chez les jeunes apprentis.

La séance du 17 juillet 1892 était présidée, en l'absence de M. Géry Legrand, maire de Lille, par M. l'adjoint Gavelle, qui a prononcé une allocution sur l'œuvre, ses membres fondateurs, ceux qui l'ont encouragée et l'encouragent.

Sur l'estrade on remarquait M. le préfet du Nord; M. Blondel, vice-président du Bureau de bienfaisance; MM. Evrard Hollebecq, Lefebvre, Martin et Richard, administrateurs; des conseillers généraux et municipaux; des membres de la commission administrative des Hospices.

Malgré le mauvais temps, l'affluence était considérable.

Nécrologie. — Depuis quelques années le corps enseignant du Conservatoire est très éprouvé; une nouvelle perte vient de le frapper. M. Bar, professeur de solfège, est mort samedi matin après quelques jours de maladie: le 8 juillet il faisait encore son cours et, bien que sa santé fût très affaiblie, rien ne faisait prévoir une mort si prompte. M. Bar était né à Lille en août 1835; entré jeune au Conservatoire dans la classe de basson, il obtenait le premier prix en 1856 et sa'donnait au professorat.

En 1866, il succédait à M. Français comme professeur de la classe supérieure de solfège des demoiselles aà Conservatoire dont il était toujours titulaire. De 1872 e 1885, il avait été chargé au conservatoire de la classe du basson; sa santé l'avait forcé à quitter ce poste. M. Bar était un professeur consciencieux, estimé de ses collègues.

Baccalauréat ès-lettres. — Voici les noms de jeunes gens admissibles aux épreuves du baccalauréat ès-lettres (2e partie) : MM. Bablé, Bridel, Brougnart, Capelle-de-Casteras, Cauwel, Chrétien, Creutzer, Debuire, Deflandre, Deloffre, Depoutie, Dubois, Egret, Gennevoise, Noël, Ghesquières, Gosselain, Gougeons, Grardel, Grésy, Langlois, Fernand Leclercq, Lecocq, Lemaire, Lesaffre, Marchant, Meurisse, Monnier, Montaigne, de Namuron, Alexandre Olivier, Edouard Petit, Picquet, Ployart, Quecq d'Henrypret, Théry, Tullier, Constant Vallée, Désiré Vanlaer, Vanpeteghem, Vernier, Vienne, Wibaux, Willier.

Les fêtes du centenaire. — Les délégues militaires désignés par le général Loizillon, commandant en chef du 1er corps d'armée, pour faire partie du Comité d'organisation des fêtes du centenaire sont :

1° M. le général Boisgard, adjoint au gouverneur de Lille; 2° M. le capitaine de cavalerie Lapage, du 19e régiment de chasseurs. 3° M. le lieutenant-colonel Michel, du 43e de ligne, major de la garnison. 4° M. le capitaine Gratureau, adjoint à la direction d'artillerie de Lille. 5° M. le capitaine du génie Degouy, adjoint au chef du génie de Lille.

Voyages à la mer. — La Compagnie du Nord organise des trains de plaisir à prix très réduits, pour le dimanche 24 juillet, à destination de Dunkerque, Boulogne et Ostende, au départ des principales stations du Nord et du Pas-de-Calais. Consulter les affiches apposées dans toutes les gares.

NOUVELLES MILITAIRES

L'armée et les fêtes civiles. — A la suite de récents incidents regrettables, le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée une circulaire relative à la participation de l'armée aux fêtes et cérémonies organisées par les municipalités ou sociétés civiles.

« Il peut se faire, dit le ministre, que les autorités militaires soient conviées à jouer dans les fêtes un rôle plus important que celui de consentir des prêts de musiques, d'hommes de corvée, de chevaux et de matériel, soit pour organiser des revues ou défilés de troupes, soit pour fournir des gardes ou piquets d'honneur hors les cas prévus par le règlement.

» Dans les cas spéciaux, les éléments d'appréciation peuvent manquer au commandement local, et vous voudrez bien m'en référer d'urgence. »

Armée active. — *Génie.* — M. Ligneau, lieutenant-colonel au 3e régiment, à Arras, a été nommé directeur du génie à Brest. M. O. Dubois, lieutenant-colonel, chef du génie à Lille, a été désigné pour le 1er régiment, à Versailles. M. Cherpin, lieutenant-colonel, chef du génie à Constantine, a été désigné pour le 3e régiment à Arras. M. Leduc, chef de bataillon, commandant en 2e à l'école militaire de l'artillerie et du génie à Versailles, a été nommé chef du génie à Lille. M. Deladerière, adjudant de 2e classe à Montpellier, a été désigné pour être employé à Lille.

Armée territoriale. — Est nommé capitaine-major de l'armée territoriale au 54e régiment territorial d'infanterie, M. Huot, capitaine-major du bataillon des canonniers sédentaires de Lille, en remplacement de M. Hériau, démissionnaire.

Le général du Bessol. — On se souvient des services éminents que le général du Bessol a rendus à l'armée du Nord, comme commandant d'un des deux corps d'armée organisés par Faidherbe. Le ministre de la guerre compte demander au président de la République d'élever prochainement le commandant du 19e corps à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur.

UN DRAME SANGLANT A HALLUIN

Tentative d'assassinat et suicide du coupable

Un drame épouvantable s'est déroulé à Halluin, dimanche, vers deux heures de l'après-midi.

La maison du crime

Au n° 95 de la rue de Lille, à proximité de la rue de la Gare, qui la traverse, près du bureau d'octroi, et non loin de la maison commune, habitait une honnête famille très estimée, composée de trois personnes, Théophile Vanneste, fabricant de lames et rots, sa femme Rosalie et Emma Symays, issue d'un premier mariage.

La maison, de belle apparence, se compose de deux étages et de mansardes ; au rez-de-chaussée quatre fenêtres séparées par la porte d'entrée y donnant accès par deux marches ; au-dessus, le tableau commercial : « Théophile Vanneste, fabricant de lames et rots pour tissage.»

Un couloir traverse la maison : à droite, un petit salon, à gauche, une salle à manger; derrière, une cuisine et un débarrassoir; au fond une porte donnant accès dans une cour, et un jardin; au premier étage où l'on monte par un escalier tournant donnant dans la cuisine, se trouvent à droite la chambre à coucher des époux Vanneste, à gauche celle d'Emma Symays.

Avant le crime

Yves Nollet, âgé de 32 ans, est veuf, depuis 4 ans, avec 2 enfants, c'est un excellent ouvrier, employé depuis 15 ans à la manufacture de caoutchouc de MM. Defaux; il habite Menin, 20, rue de Courtrai.

Bon travailleur, sobre, appréciant à une bonne famille, et dont le beau-frère Modaens, est receveur des droits de navigation en cette ville, il recherchait en mariage, depuis plus d'un an, Emma Symays, qui de prime abord avait accepté ses avances; mais à cause de sa situation de famille et à la suite de conseils, elle voulut rompre, en ces derniers temps, toutes relations avec lui.

Le dimanche 10 juillet, Nollet s'était présenté au domicile de celle qu'il regardait déjà comme sa femme, mais les parents de la jeune fille étaient seuls chez eux et, en son absence, malgré les instances et les supplications du veux, un refus catégorique lui fut signifié ; Nollet se retira désespéré.

Le crime

Hier, dimanche, vers deux heures, la famille Vanneste se trouvait à table dans la cuisine, lorsque soudain la porte de la rue s'ouvrit, puis se referma brusquement; Nollet apparut au seuil de la pièce, une canne à épée à la main.

Vanneste, se levant de sa chaise, n'eut que le temps de s'écrier ; « Il est armé ». Nollet se précipita sur le malheureux père et le frappa d'abord de deux coups sous l'épaule gauche; l'arme pénétra de part en part.

Retirant la lame ensanglantée, d'un rapide et violent coup il en frappa encore Vanneste dans la direction du poumon droit, puis, poursuivant sa victime, couverte de sang, qui cherchait à fuir dans la direction du jardin, et lui porta de nouveaux coups à la tête.

Nollet jeta alors son arme ployée par la violence des coups, et, prenant un revolver, il tirait, sans cependant atteindre sa victime.

La vue du sang, la fumée de la poudre, firent-ils perdre la tête au meurtrier ou cherchait-il d'autres victimes ? Toujours est-il qu'il monta l'escalier conduisant au premier étage, et, une minute à peine s'était écoulée, qu'un deuxième coup de revolver se faisait entendre.

Les constatations

En l'absence de M. Duquesne, commissaire de police, le maréchal des logis Cloutirier, chargé du service de la localité, accompagné de M. Onat, commissaire de surveillance à la gare, prenait à ce moment de la Métairie afin de commander le service et tournait l'angle de la rue de Lille lorsqu'ils entendirent les coups de feu et les cris : à l'assassin, au secours. »

Ils se précipitèrent vers la maison Vanneste, sise à proximité, et pendant qu'on envoyait chercher les gendarmes, établirent, avec les gardes accourus, le service d'ordre.

Toutes les issues furent gardées ainsi que les jardins attenant afin d'empêcher : soit la fuite du coupable, soit l'investissement de la maison par une foule toujours grossissante.

Pénétrant dans la demeure, après avoir ramassé dans le couloir l'épée et la canne, M. Cloutirier monta au premier étage ou, voyant une porte à peine fermée, il l'ouvrit d'un violent coup de pied afin d'éviter toute surprise, et vit dans la chambre de la jeune fille, Nollet râlant sur le lit, les jambes sur le traversin, la tête pendante en dehors; un mince filet de sang à la tempe droite indiquait l'endroit ou le meuririer s'était fait justice.

La victime

Aux cris poussés par la jeune fille et la mère affolées, se sauvant à la boulangerie Dumortier, où elles tombèrent sans connaissance, J. Claerboet, boucher, et Dumortier s'étaient précipités à la suite du maréchal-des-logis et avaient reçu dans leurs bras le malheureux Vanneste, qu'ils transportèrent en la demeure du docteur Pierchon où les premiers secours lui furent donnés.

M. Decramer, pharmacien, pendant ce temps, prodiguait ses soins à Mme Vanneste à sa fille, et se multipliait pour porter secours à la victime qui revint un peu à elle, et retraça alors, en quelques mots entrecoupés, et à peine compréhensibles, la scène qui avait eu lieu, confirmée d'ailleurs depuis par sa femme éplorée.

Les armes

L'épée dont s'est servi l'assassin est une canne ordinaire, poignée en corne recourbée à laquelle est afférente une lame de 35 centimètres environ; la lame, par la violence des coups, a été entièrement tordue et recourbée; le sang est visible à 20 centimètres environ dans sa longueur; le certificat du médecin déclare qu'elle a dû pénétrer à 15 cent. environ du côté du poumon droit.

Le revolver est du calibre 11 dit bull-dog ; 3 balles restaient au barillet; on a également retrouvé 6 balles dans la poche du gilet de Nollet, ce qui fait supposer qu'il ne cherchait pas une seule victime, mais qu'il était décidé d'anéantir toute la famille, avant de se donner la mort.

D'après les constatations médicales, l'état de Vanneste laisse peu d'espoir; transporté chez lui, il repose sur un lit dressé à la hâte au rez-de-chaussée; on craint une hémorrhagie interne.

M. le maréchal-des-logis a prévenu de suite le parquet de Lille qui était attendu; à 8 heures du soir, une dépêche est arrivée ordonnant, pour ce jour, le transfert du corps de Nollet à l'hôpital, où il a été conduit, sur la civière d'usage, escorté d'une foule considérable.

NORD

Une grève à Anstaing. — Une vingtaine d'ouvriers travaillant aux larges métiers du tissage mécanique de M. Ansel-Deffresnes, à Anstaing, ont cessé le travail mercredi matin pour protester contre une diminution de 2 centimes au mètre qui avait été faite sur leur salaire.

Ils ont fait une démarche vendredi matin auprès de leur patron, mais elle n'a pas abouti.

Le forçat Lebeau. — Lebeau, le parricide d'Etrœungt, a quitté samedi matin, à 1 heure, la prison d'Avesnes, pour être transféré à Douai, où doit avoir lieu l'entérinement de ses lettres de grâce. Il sera ensuite dirigé sur l'île de Ré, en attendant un convoi qui le transporte à destination de la Nouvelle-Calédonie.

L'accident de Blanc-Misseron. — Les journaux belges apportent de nouveaux renseignements sur l'accident qui s'est produit au laminoir de Blanc-Misseron, à la frontière franco-belge, près de Valenciennes.

« Les ouvriers du laminoir étaient en plein travail quand, tout à coup, vers neuf heures, le grand volant du train à poutrelles éclata avec un bruit terrible. Les énormes fragments qui s'en détachèrent atteignirent de nombreux ouvriers, puis, perforant le toit de l'établissement, allèrent retomber à une très grande distance. Plusieurs d'entre eux furent aperçus à une hauteur considérable, atteignant le sommet de la grande cheminée, soit 25 mètres environ.

» Dans leur effrayante trajectoire à travers l'usine, les lourdes masses de fer avaient fait plusieurs victimes. Deux ouvriers avaient été tués sur le coup. L'un d'eux, connu ici sous le sobriquet de Dubourroy — son vrai nom est Duchâteau — habitait la localité. Il était âgé d'une trentaine d'années. L'autre demeurait à Hensies. Il était marié et père de quatre enfants. En outre, on compte plusieurs blessés. Une enquête commencée aussitôt, établira peut-être les causes de ce désastre.»

PAS-DE-CALAIS

Une conversion. — Le beau-frère du député Lamendin vient d'envoyer à *La Croix* du Pas-de-Calais le récit de sa conversion :

« Né de parents catholiques, j'ai été baptisé dans l'Eglise catholique, j'y ai fait ma première communion, je m'y suis marié et j'y ai fait baptiser mes trois petits enfants. Harcelé par Lamendin, qui voulait faire de moi comme de tous ceux qui l'approchent, un mécréant, je lui faisais observer que j'étais trop sincère pour étouffer mes sentiment religieux. « Eh bien, puisqu'il te faut absolument de cette marchandise-là, me dit mon renégat de beau-frère, fais-toi prêtre protestant : c'est presque la même chose, et puis, ça fait enrager les curés.»

» Ce fut fait... Il y a huit ans de cela... Depuis lors j'en ai vu de toutes les couleurs... J'ai vu surtout de quel côté étaient les vrais amis de l'ouvrier ; il se trouvent, non pas du côté des libre-penseurs, qui ne songent qu'à eux-mêmes, mais du côté des catholiques, qui sont obligés comme tels de s'aimer et de s'aider les uns les autres.

» Voilà pourquoi j'ai honte d'avoir écouté un instant tous ces farceurs et ces égoïstes, voilà pourquoi je reviens franchement et de moi-même à la religion de ma famille, voilà pourquoi deux de mes enfants viennent de recevoir le baptême et deux autres de faire leur première communion. Voilà pourquoi enfin je suis et resterai catholique et Français !

» EMILE FONTAINE,
» aux corons de Méricourt. »

Un braconnier assassin. — Un terrible drame s'est déroulé dans la nuit de jeudi à vendredi sur le territoire de la commune de Landrethun-les-Ardres (Pas-de-Calais).

M. Brémart, conseiller général, demeurant à Lourches, possède sur le territoire des communes de Landrethun-les-Ardres, Clerques, Louches et Guémy une grande propriété forestière, où abonde le gibier.

Les braconniers, comme bien on pense, ne se font pas faute de venir, le plus souvent possible, faire de fructueuses expéditions nocturnes dans ces vastes propriétés, assez difficiles à garder, étant donné leur étendue.

Jeudi soir, jour du 14 juillet, le garde Blondel, ayant entendu plusieurs coups de feu dans la direction du hameau du Val, résolut de surprendre le nocturne chasseur et, accompagné d'un bucheron, nommé Joseph Flament, alla se placer en embuscade.

Vers neuf heures du soir, les deux hommes aperçurent un individu qui, fusil sous le bras, quittait le bois se dirigeant vers Licques. Ils se mirent immédiatement à sa poursuite et après une course d'environ 400 mètres, le garde Blondel put lui mettre la main au collet. Il le reconnut sur le champ pour un braconnier des plus dangereux, nommé Célestin Seux, âgé de 36 ans, demeurant à Licques.

Le garde et Flament, qui savaient le braconnier parfaitement capable d'un mauvais coup, lui intimèrent l'ordre de décharger son fusil.

Seux répondit : « Laissez-moi reprendre haleine et j'obéirai ensuite.»

Quelques instants après, au moment où le garde, sans défiance, interrogeait Seux, le braconnier fit quelques pas en arrière et rapidement épaula son arme. Deux coups de feu retentirent; le garde et Flament, atteints tous deux roulèrent sur le sol.

Le braconnier prit la fuite.

Blondel était grièvement blessé au bras et à l'épaule droite : Flament avait reçu toute la charge dans le côté et le bras droit également.

Tous deux, au moment ou Seux épaulait, avaient instinctivement levé le bras pour se garantir et s'étaient effacés. Sans ce mouvement ils recevaient la charge en pleine poitrine et étaient tués net.

Leur état est néanmoins assez grave, mais sauf complications imprévues, on espère les sauver. Ils ont perdu beaucoup de sang.

La gendarmerie d'Adres, informée télégraphiquement, s'est rendue immédiatement sur les lieux.

Seux, le braconnier assassin, a été mis en état d'arrestation à quatre heures du matin et immédiatement dirigé sur Ardres, où il a été consigné à la disposition de M. le procureur de la République.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 17 juillet.* — Gustave Vandenhaute, rue des Parvenus, 21. — Adrien Braem, rue Labruyère, 24. — Georges Renaux, rue Sainte-Elisabeth, 17. — Alice Stiens, rue de Leuze, 4. — Albert Doom, rue de la Balance, 94. — Arthur Bossu, rue de Wasquehal, cour Saint-Joseph. — Fernande Schat, rue Vallon, 4. — Silvie Crinom, rue des Longues-Haies, cour Capart, 4. — *Publications de mariage du 17 juillet.* — Eugène Denaet, 37 ans, dégraisseur, rue Duflot, 25, et Marie Campion, 37 ans, soigneuse, rue Duflot, 25. — Louis Masse, 24 ans, appréteur, rue d'Alma, fort Frasez, 48, et Irma Vandenbronck, 30 ans, servante, rue des Fabricants. — Pierre Thévenva, 23 ans, patissier, rue de Meaux, 29, et Marie Desmet, 20 ans, tailleuse, rue des Chasseurs, 15. — Gustave Lecat, 24 ans, mécanicien, à Croix, et Zélia Briffaut, 26 ans, tailleuse, rue de Flandre, cour Duthoit. — Léopold Bultiauw, 22 ans, rattacheur, rue d'Alger, et Natalie Vereecken, 18 ans, soigneuse, rue d'Alger. — Camille Seynaye, 21 ans, teinturier, à Wattrelos, et Hermance Henno, 21 ans, soigneuse, Grande-Rue, 457. — Henri Maryus, 27 ans, tisserand, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 29, et Marie Helsens, 21 ans, soigneuse, rue Jacquart, cour Mauriel, 27. — Charles Hosseuw, 20 ans, débourreur, rue Bernard, cour Debonnet, et Hermance Deschamps, 23 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Lambert. — Jean-Baptiste Lievrouw, 23 ans, fileur, rue Rollin, 12, et Marie Valcke, 25 ans, soigneuse, rue d'Alger, cour Vandehaghe, 6. — Victor Desurmont, 20 ans, rattacheur, rue Meyerbeer, 25. — Marie Desauw, 19 ans, soigneuse, rue Meyerbeer, 25. — Louis Desseyn, 25 ans, appréteur, rue de la Perche, 7, et Marie Desmet, 23 ans, soigneuse, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 11. — Gentil Vilain, 36 ans, tisserand, rue Jean-Bart, cour Leruste, 1, et Euphrasie Meens, 32 ans, bambocheuse, à Roubaix. — Jules Bardiaux, 26 ans, tisserand, rue d'Estaing, 3, et Mathilde Rivière, 20 ans, soigneuse, rue d'Estaing. — Jules Goethals, 30 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Léonie Chrétien, 25 ans, visiteuse, à Roubaix. — Vital Sauveur, 21 ans, fileur, rue d'Aguesseau, cour Grimonprez, 45, et Rachel Ménart, 21 ans, soigneuse, rue de Barbieux, 1. — Théophile Mathon, 35 ans, tisserand, rue du Moulin, 58, et Marie Schepmans, 33 ans, piquireuse, rue du Moulin, 58. — Alphonse Vandersteraete, 25 ans, bailleur, rue des Arts, 184, et et Adolphine Delmée, 31 ans, servante, rue Marquisat, 29. — Jean-Baptiste Delvoye, 28 ans, cordier, rue du Tilleul, 21, et Marie Delrue, 24 ans, soigneuse, rue du Pont-Rouge. — Léon Tafin, 22 ans, feculier, rue de Lille, et Mathilde Dillies, 21 ans, sans profession, rue des Longues-Haies, 38. — Désiré Vandecrux, 23 ans, charretier, à Roubaix, et Marie Grous, 35 ans, journalière, à Emmerin. — Georges Desbonnet, 21 ans, tisserand, rue du Nouveau-Monde, 9, et Marie Henbst, 17 ans, représentante, rue du Nouveau-Monde, 63. — Jean Plays, 25 ans, tisserand, rue Philippeville, et Elise Delhaye, 22 ans, piqurière, rue Philippeville. — Georges Vanleynsale, 24 ans, rattacheur, rue du Fontenoy, 25, et Emérence Lorthous, 27 ans, soigneuse, rue de Flandre, 78. — Alfred Beuscart, 26 ans, tisserand, rue du Pile, 10, et Marie Clément, 28 ans, ménagère, rue de Mons. — Oscar Sunon, 27 ans, ajusteur, rue de Tournai, et Marie Plumet, 23 ans, soigneuse, rue Charlemagne, 65. — Louis Decottignies, 25 ans, appréteur, rue de Lannoy, fort Desprez, 58, et Marie Delbar, 21 ans, tisserande, rue de Lannoy, cour Facon. — Charles Pruvost, 25 ans, fileur, rue de la Longue-Chemise, 5, Aurélie Desmoulet, 22 ans, dévideuse, rue de la Longue-Chemise, 36. — Flory Florin, 39 ans, peintre, Roubaix, et Zélie Delsaux, 27 ans, cuisinière, à Oisy-le-Verger. — Auguste Deweder, 29 ans, tisserand, rue de Turenne, 17, et Fidélime Marez, 26 ans, rattacheur, rue Vaucanson. — François Robidet, 24 ans, débarbeur, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 4, et Elisa Leconte, 19 ans, soigneuse, rue de Sébastopol, cour Cliquet, 4. — Jean Commerre, 34 ans, fondeur, rue de l'Ommelet, 29, et Philomène Legroux, 43 ans, épluchueuse, rue de l'Ommelet, 4. — Alphonse Millier, 24 ans, contre-maître de filature, rue Stephenson, et Adèle Debaisieux, 23 ans, dévideuse, Grande-Rue, 227. — Louis Dubolpaire, 25 ans, appréteur, rue du Braudeloir, 5, et Adeline Deirain, 21 ans, journalière, rue du Tilleul, cour St-Joseph. — Benoit Pol, 32 ans, appréteur, rue du Parc, cour Vaissier, 9, et Marie Callewaert, 21 ans, journalière, rue du Parc. — Edouard Dusart, 25 ans, mécanicien, rue de l'Epeule, 111, et Pauline Accou, 24 ans, piqurière, rue de l'Epeule, 109. — Théophile Rooms, 27 ans, ourdisseur, rue de l'Abattoir, 9, et Marie Desseyn, 28 ans, tisserande, à Roubaix. — Pierre Gilman, 30 ans, mécanicien, à Roubaix, et Juliette Esprit, 25 ans, journalière, à Hem. — Gustave Palst, fabricant de voitures, à Roubaix, et Marie Bovée, sans profession, à Roubaix. — Charles Denuce, 23 ans, tireur de vins, rue de la Gare, et Clémence François, 32 ans, cabaretière, rue de la Gare. — Paul Dutrieux, 24 ans, représentant, à Roubaix, et Maria Mercier, 25 ans, sans profession, à Tourcoing. — Edmond Wuyle, 44 ans, teinturier, Grande-Rue, et Léonie Wythock, 42 ans, ménagère, Grande-Rue. — Léon Sandras, 34 ans, chaudronnier, rue Marquisat, 50, et Lucie Loridant, 27 ans, soigneuse, rue de Marquisat, 3. — François Derrevaux, 28 ans, tisserand, à Roubaix, et Léonie Opsomer, 28 ans, soigneuse, à Tourcoing. — Jules Stienne, 24 ans, tisserand, à Croix, et Marie Loof, 26 ans, soigneuse, à Roubaix. — Gédéon Jorion, cordonnier, rue Saint-Sauvaur, et Fortunée Deflolin, servante, à Roubaix. — *Déclarations de décès du 17 juillet.* — Flore Boccard, 4 mois, rue Solférino, 29. — Mathilde Nys, 3 mois, rue Pierre-de-Roubaix, 151. — Fernande Delplanque, 1 jour, rue de Lannoy, 205. — Lucienne Dewaele, 9 jours, rue Denain. — Marie Blanquart, 2 jours, rue de Beaurewart, 9. — Louis Deuller, 35 ans, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 7. — Jules Deltête, 1 an, rue du Fort, 104.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDERBEKEN-HOUZET qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Philomène HOUZET, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 17 juillet 1892, dans sa 33e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 18 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 19 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Claude-Bernard. L'Obit du Mois sera célébré le mardi 16 août, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille A. VINCHON-SCREPEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Messieurs Alexandre-Joseph-Léopold VINCHON, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, ancien adjoint au Maire de la Ville de Roubaix, vice-président de la Chambre de commerce, membre du Conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts Industriels, secrétaire du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, veuf de Dame Clétine SCREPEL, né au Cateau, le 25 mars 1820, décédé accidentellement à St-Gervais, le 12 juillet 1892, et de son fils Ernest-Alexandre-Joseph VINCHON, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, décédé accidentellement à Saint-Gervais, le 12 juillet 1892, à l'âge de 22 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 21 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée rue du Grand-Chemin, 43.

AUX FABRIQUES PARISIENNES
E. LANDAUER
16, RUE DU VIEIL-ABREUVOIR, 16, ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
TROUSSEAUX & LAYETTES
Fabrique de Lingerie et Broderie à la main, à Remiremont (Vosges)
Immense assortiment de Lingerie fine pour Trousseaux et Layettes
Choix considérable d'articles pour enfants, tels que : **Robes blanches** et **couleurs, Douillettes, Pelisses** cachemire et piqué, **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers,** etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
Spécialité de Linge brodé à la main. — Grand assortiment de **DRAPS et TAIES brodés.** — *PRIX EXCEPTIONNELS.* — **Broderies en tous genres.**
DÉPOT DE TOILES DES VOSGES ET LINGE DE TABLE, garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES A FAÇON
Maison reconnue pour vendre **entièrement de confiance** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis,** à des conditions de bon marché exceptionnel.
TROUSSEAUX POUR PENSIONS
ROUBAIX, 16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix, le mardi 19 juillet 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie VLIEGHE, décédée à Roubaix, le 14 juin 1892, dans sa 29e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré au Maltre-Aute de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 19 juillet 1892, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Désiré-Jean-Louis BAYART, docteur en médecine, veuf de Dame Pauline GILAIN, décédé à Roubaix, le 27 juin 1892, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — *Concours sur Orléans* organisé par la société colombophile les « Voltigeurs de l'Enfié » établie chez M. J. Lequien rue Blanchemaille 160; le lâcher a eu lieu à 6 h.; 775 pigeons étaient engagés; voici les résultats :

1er prix Lepers 6p, 2e Duhamel 4p, 3e Comart de Tourcoing 3p, 4e Vanlaere 2p, 5e Gomer Petit de Mouveaux 4p, 6e Bayart 1p, 7e Duforest de Tourcoing 4p, 8e Vanheuverzuyn 2p, 9e Castermann 4p, 10e Vaneste de Tourcoing 4p, 11e Putman de Courtrai 5p, 12e Liagre de Tourcoing 5p.

13e Hovine 2 p, 14e Marcy 2 p, 15e Lecomte 4 p, 16e Anemaine 6 p, 17e Hochepied 1 p, 18e Michon h, 19e Delemazure 3 p, 20e Fourlinies 2 p, 21e Duhamel 2 p, 22e Dekeyser 2 p, 23e Duvilliers de Croix 3 p, 24e Tanchon de Tourcoing 1 p, 25e Becq de Tourcoing 2 p, 26e Hooghe de Courtrai 2 p, 27e Salembier 1 p, 28e Dujardin 4 p, 29e Meurisse 1 p, 30e Samain 2 p, 31e Lamotte de Mouscron 3 p, 32e Delaouture de Leers, 3 p. 33e Ringegal 4 p, 34